

Le 1^{er} février 2016

OBJET : SÉCURITÉ

Chers parents,

Tel qu'indiqué sur la façade de l'école, aucun véhicule n'est autorisé à se stationner devant l'école entre 7h30 et 16h. Pour la sécurité des enfants, nous vous demandons de ne plus débarquer ou embarquer vos enfants devant la porte principale de l'école. La raison est que, comme il y a plusieurs allées et venues avant et après les classes, les enfants qui arrivent ou partent de l'école doivent contourner ou éviter les véhicules.

L'endroit le plus sécuritaire et autorisé pour le débarquement et l'embarquement des enfants est situé après la ligne de passage pour piéton (entre le poteau d'électricité et la pancarte d'arrêt). Voir les photos ci-jointes.

Au nom des enfants et de l'équipe-école, merci de votre collaboration.

